

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS 2023/2024



Les cours débuteront le lundi 4 septembre 2023 jusqu'au samedi 29 juin 2024. Ils auront lieu toutes les semaines en périodes scolaires, soit 34 séances.

Les cavaliers préparent le niveau inscrit sur le planning. Le moniteur se réserve la possibilité de déplacer un cavalier, après une ou deux séances s'il estime que son niveau ne correspond pas à la reprise dans laquelle il s'est inscrit.

Le passage des galop fédéraux n'est pas obligatoire.

Les moniteurs se réservent le droit de déplacer un cavalier après une ou deux séances s'il estime que le niveau de l'élève ne correspond pas à la reprise dans laquelle il est inscrit.

La licence de la fédération française d'équitation est obligatoire et elle vous sera facturée avec votre forfait sélectionné.

### Tarifs 2023/2024

Licence club 2024	
Enfants	25 euros
Adultes	36 euros

Formules « découverte »	
Pour les moustique et galopins	75 euros
Du galop 1 au galop 7	95 euros

La cotisation annuelle d'un montant de 100 euros est comprise dans les tarifs	Forfait annuel(34h) paiement en une fois	Forfait annuel (34h) paiement en 3 fois				Forfait annuel (34h) paiement en 10 fois (avec frais de dossier en plus)	
	À l'inscription	Au total	À l'inscription	En novembre	En février	A l'inscription en septembre	Un règlement tous les mois a partir de d'octobre 2023 Jusqu'à juin 2024
Moustique	450 €	468€	156€	156€	156€	47.80€	47.80€ par mois
Galop 1 à 4 et Galopins	760€	780€	260€	260€	260€	79€	79€ par mois
Galop 5 à 7 et tous les cours adultes	781€	801€	267€	267€	267€	81.10€	81.10€ par mois
Cours propriétaires	546€	566€	188.66€	188.67€	188.67€	57€	57€ par mois

### Tarif Compétition

La cotisation annuelle d'un montant de 100 euros est comprise dans les tarifs	Forfait annuel(73h) paiement en une fois	Forfait annuel (73h) paiement en 3 fois			Forfait annuel 2 cours par semaine(73 h) paiement en 10 fois (avec frais de dossier en plus)	
	A l'inscription	A l'inscription	En novembre	En février	A l'inscription	Un règlement tous les mois à partir d'octobre 2023 à juin 2024
Cours (34h) classique	781€	267€	267€	267€	81.10€	81.10€
Cours (39h) compétition	840€	280€	280€	280€	86€	86€
Montant total	1621€	547€	547€	547€	167.10€	167.10€

### **Tarif 1 ere carte de 10 cours (valable 6 mois) cotisation annuel comprise**

Moustique	182€
Galop 1 à 7 et Galopins	355€
Propriétaire	290€

### **Tarif 2 eme carte et plus**

Moustique	100€
Galop 1 à 7 et Galopins	255€
Propriétaire	190€

### **Procédure d'inscription**

*Aucune réinscription ne sera acceptée si le compte du cavalier est débiteur.*

Tous les cavaliers issus de groupes collectifs ont une évolution personnelle différente. De ce fait, le niveau du cavalier est évalué par le moniteur en fin de saison pour déterminer son niveau d'inscription pour l'année suivante (pour les réinscriptions).

- Un galop ne correspond pas forcément à une année d'équitation. Il est donc possible de rester plusieurs années dans le même niveau d'équitation. Il ne s'agit pas « d'un redoublement ». Nous mettons un point d'honneur à ce que chaque cavalier puisse évoluer, progresser à son rythme en toute sécurité.
- Le cavalier est inscrit dans le niveau qu'il prépare. Ex : niveau d'évaluation « Galop 4 », cela veut dire que j'ai le niveau galop 3 et que je vais m'inscrire dans un cours en vue de préparer mon Galop 4.
- Le passage des galops fédéraux n'est pas obligatoire.
  - Le moniteur, et lui seul, peut évaluer le cavalier et ainsi déterminer dans quel groupe il doit évoluer. Vous ne pourrez-vous inscrire que sur le niveau d'enseignement correspondant à votre évaluation. Toute modification devra être validée par un moniteur.

Licences : les licences sont facturées avec le premier forfait sélectionné.

Pour les cavaliers ayant leur licence validée auprès d'une autre structure, votre licence pour l'année 2024 vous sera facturée dès la rentrée 2023.

Tous les forfaits sont proposés avec deux tarifs :

- l'un correspond à un règlement total (RGLT TOTAL) le jour de votre inscription (réduction incluse). Si vous disposez d'une avance ou d'un avoir à faire valoir, merci de contacter l'accueil avant de valider votre panier.
- l'autre correspond à un règlement échelonné de votre inscription (pas de réduction).  
Un acompte vous est demandé en règlement immédiat.

Vous avez la possibilité de régler le solde de votre inscription par : • Prélèvements automatiques ou • Chèque.

En cas de retard de paiement, au-delà de deux relances infructueuses, l'accès aux structures sera suspendu jusqu'au règlement total dû.

### **Points spécifiques**

➤ **Le certificat médical** des cavaliers compétiteurs – devra être désormais validé par le cavalier directement sa licence compétition – par questionnaire de santé ou avec un certificat médical - sur son compte cavalier sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) dès que celle-ci sera prise pour la nouvelle saison. Il est donc incontournable d'utiliser l'imprimé officiel fourni par la FFE et disponible sur votre compte licencié.

➤ **Matériel** : Par mesure d'hygiène, les cavaliers doivent se munir d'un casque personnel pour les cours d'équitation. Ils devront également avoir un licol et sa longe, ainsi qu'un kit de pansage. Le port d'un gilet de protection est recommandé à partir du galop 4.

Pour les cavaliers de compétition, le Poney Club ne prête plus le matériel spécifique, les cavaliers devront fournir leur matériel (casques, éperons, protections, sangle de ramassage et martingale).

➤ **Cours et annulations** : Les cours seront ouverts, et maintenus ouverts en cours d'année. Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit (courrier, mail) auprès de l'accueil.

➤ **Organisations spécifiques** : Les cours moustiques sont ouverts pour les enfants de 2 à 4 ans. Ils durent 30 minutes. La présence d'un adulte est obligatoire pendant toute la durée du cours. Les cours sont maintenus pendant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël), uniquement pour les cours compétition.

➤ **Cours compétitions** Pour intégrer les cours compétitions, nous vous demandons de vous rapprocher des coaches référents. Ils vous positionneront sur le bon niveau de compétition s'il reste de la place. CSO ou Dressage Les cavaliers qui s'inscrivent en compétition CSO /Dressage Poney ou Club s'inscrivent dans « un groupe compétition » rassemblant la totalité des cavaliers. Les sorties extérieures sont possibles s'il reste de la place. Clubs et Poneys : obligation de suivre un cours de monte traditionnelle (soit en cours classique, soit en cours à 4). Il faut prévoir environ un concours par mois ainsi que les championnats de France en juillet à Lamotte Beuvron en cas de qualification.

➤ **Réductions accordées** (sous forme d'avoir à faire valoir sur la saison en cours) -  
Avoir de 5% : Le cavalier qui prend 2 forfaits ou les familles qui s'inscrivent à au moins 3 forfaits bénéficient d'un avoir de 5% par forfait. L'avoir sera fait après la rentrée. -  
Propriétaires : Les propriétaires ayant une pension au club bénéficient d'une réduction de 10% à l'inscription sur le coût du forfait.

. - Demi-pension « club » : Les cavaliers ayant une demi-pension "club" bénéficieront d'un avoir de 10% sur le forfait club

-Le centre équestre se décharge de toute responsabilité en cas de non-surveillance des enfants en dehors des horaires de préparation et de cours des cavaliers mineur.

## FICHE D INSCRIPTION

### CAVALIER/CAVALIERE

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :  
Adresse mail :  
Téléphone :  
Galop actuel :  
Jours du cours et heure :  
mode règlement de la licence et cours :

(pour les mineurs nom et prénom du responsable légal)

Nom:

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone en cas de problème :

Allergies , traitements connus, handicaps,... :

je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

\*La cotisation d'un montant de 100 € est obligatoire et n'est pas remboursable. Elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club.

\*Les cartes de 10 cours permettent de monter à fréquence voulue par le cavalier, au jour et à l'heure de son choix selon son niveau. Elles sont valables 6 mois sur l'année en cours, tant que l'adhérent est à jour de sa cotisation. (**Les cartes ne sont ni remboursables ni cessibles.**)

\*Toutes absence non signalée 24 h à l'avance sera décomptée de la carte.

\*Remboursement : déménagement(justificatif), longue maladie (certificat médical)

\* Annulation : L'Earl d Ema se réserve le droit d'annuler les cours d'équitation en cas d'intempéries.

\*Une licence FFE est obligatoire pour pratiquer l'équitation en cours. Elle n'est pas remboursable et est annuelle.

\* Vous attester avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions qui vous a été donné lors de votre inscriptions.

Signature

date

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)